



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 octobre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/2008

D - 20080556

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 octobre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Jean-Charles PALAU, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Vincent MAURIN,

***Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud . Adhésion à
l'IDDAC pour la saison 2008/2009 . Convention . Signature .
Autorisation***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel, par abréviation IDDAC, association à but non lucratif régie par la Loi de 1901, a pour objectif, sous l'égide du Conseil Général de la Gironde, de contribuer au développement de l'activité culturelle et artistique au plan départemental, en tenant compte de ses disparités. Son action porte sur le spectacle vivant, l'audiovisuel et plus généralement sur l'ensemble du champ artistique et culturel.

Ainsi, l'IDDAC assure une aide technique auprès des opérateurs culturels du département reposant, entre autres, sur le soutien à la régie des spectacles par un parc de matériel, mis à disposition des communes et associations, configuré pour répondre à des lieux non équipés et/ou compléter des équipements préexistants.

Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud souhaite bénéficier de l'assistance de l'IDDAC pour permettre l'exercice des pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales des élèves dans le cadre des scènes publiques 2008/2009, conformément au projet d'établissement.

Au vu des éléments ci-dessus, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire à :

- à signer le formulaire d'adhésion 2008/2009, ainsi que le contrat de prêt de matériel scénique, ci annexés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire**

